

Supplément - Synthèse des réunions de quartier

Conformément à la volonté du Conseil municipal d'impliquer les Villiersois dans la définition des priorités d'action, les réunions de quartiers avaient pour objectif de recueillir les attentes et les propositions de chacun.

La commune a été divisée en 7 quartiers concernés par des enjeux assez homogènes. En voici le découpage par rue avec le rappel des dates des réunions et les animateurs de chacune d'entre elles :



Date	Quartiers	Élus
4 octobre	Rue de la Boissière, rue de la Basse Boissière, rue de Courtozé, rue du Clos Quairy, rue de la Berthelotière, rue des Geaulées, rue des Hauls Bois.	Michel PRENANT Albert PIGOREAU
5 octobre	Rue de la Fuye, rue des Cent Écus, rue de la Closerie, rue des Fours à Chaux, rue de la Cave Lavas	Charles JUMERT Claire BEAUCHEMIN
7 octobre	Le Bourg, avenue du Petit Thouars, avenue du 11 novembre, place Fortier, Cave Loupins, rue de la Couture, rue de la Ratèlerie, ruelle Bucheron, rue Dr Silly	Nadine BLONDEAU Jean-Yves MÉNARD
11 octobre	Avenue Pierre Armand Colin, rue du Coudray, rue du Coteau St André, rue Bazin, rue de la Pierre percée	Marlène MARTIN Jean-Yves MÉNARD
13 octobre	Avenue Ronsard, avenue des Rondaizes, rue du Lavoir, rue de Chanteraine, rue de Picavette	Laurence PAGANUCCI Jean-Marc DESHAYES
20 octobre	Villepoupin, rue de la Procureuserie, rue de la Coulée, rue des Loges, rue des Plans d'eau	Jean-Yves MÉNARD Nadine BLONDEAU Albert PIGOREAU
22 octobre	Rue du Château d'eau, rue du Bois Berlon, rue du clos St-Hilaire, rue Besnard Ferron, rue Alphonse Rivière, rue de Vaucroix, rue du Clos de Vaucroix, rue de la Garelière, rue de Villechatain, rue de la Papillonnière, rue du Chemin Vert, rue du 8 mai, rue de la Croix Noury	Stéphane ADAM Xavier HÉBERT

PARTICIPATION

150 habitants ont participé à ces réunions, soit environ un quart des foyers villiersois. Pendant environ 2 heures, les élus-animateurs ont laissé les Villiersois s'exprimer sur leurs préoccupations et leurs attentes du quotidien et faire part de leurs propositions. Ils ont aussi évoqué la question plus large de la vie au sein du village. Chaque réunion s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié.

ANALYSE DES RETOURS

Méthode de traitement et d'analyse

Chaque binôme d'animateurs a fait la synthèse des différentes attentes et propositions. Ensuite un listing de l'ensemble de ces retours, soit 130, a été comptabilisé dans un tableau qui a été présenté lors de la réunion publique du 4 mars dernier. Des points d'amélioration ont été identifiés par thème et sous-thème avec une estimation du coût, du degré de priorité, du délai de réalisation et des éventuelles solutions envisagées.

Analyse globale des propositions

Les retours portent sur les thèmes suivants :

Sécurité routière :	47	Aménagement Artésienne :	6
Voirie :	39	Patrimoine et paysage :	4
Vivre ensemble :	23	Eau et assainissement :	2
		Information :	2

La sécurisation de la voirie : 1^{ère} priorité affirmée

Les 2/3 des remarques et des propositions portent sur la circulation et les aménagements routiers. Les principales préoccupations dans ce domaine sont :

- . Entretien de la voirie ;
- . Aménagement / stationnement ;
- . Réduction de la vitesse ;
- . Panneaux et information routière ;
- . Eclairage public & mobilité douce (piétons/ cyclistes).



La 2^{ème} préoccupation est liée au « vivre ensemble » renvoyant aux questions de voisinage (bruits et déchets)



Nous nous respectons.

Analyse des propositions par quartier

Les priorités sont largement concentrées autour de la circulation des voitures :

. *Sécurité routière & vivre ensemble (problème de voisinage) :*

Avenue du 11 novembre et Pierre Armand Colin, La Fuye, Cœur de village, déviation.

. *Voirie et Sécurité routière :*

La Boissière, rue Château d'eau, Vaucroix, Garelière

. *Eclairage & réduction vitesse :*
Villepoupin



PLAN D' ACTIONS

Au vu des attentes exprimées, il est proposé de

1 - réserver un budget de l'ordre de 30 000 €

Cette enveloppe financera :

. une campagne de panneaux routiers : 3 000 € ;
. des miroirs : 700 € ;

. une campagne de marquage au sol : 3 000 € ;
. l'amélioration renforcée de l'éclairage public : 8 300 €
. l'aménagement de ralentisseurs : 10 000 € ;
. des bancs et des jardinières : 5 000 €.



2 – intégrer ces travaux dans les grands chantiers communaux en cours (phase d'étude en 2017) pour un coût de 16 200 € :

. la réflexion sur l'amélioration du cœur de village avec l'aménagement de la « zone de rencontre » ;

(engagée dès avril 2016) ;

. la création d'une piste cyclable (projet à partir de 2018).



Conclusion

La présentation des résultats s'est prolongée par un échange avec les 60 Villiersois présents. Chacun a aussi pu consulter et amender le tableau des attentes et propositions, présenté à cette occasion.



Ce tableau de bord permettant le suivi de la réalisation des actions est consultable, ainsi que le diaporama de présentation, sur le site internet de Villiers-sur-Loir : villiers-sur-loir.com

Toutes les personnes présentes se sont déclarées intéressées à renouveler l'exercice des réunions de quartier tous les 2 ans.

Travaux engagés d'ici fin juin

Le conseil municipal a décidé de réaliser les travaux d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique, rue de Chantereine et avenue du 11 novembre, entre le n° 37 et l'allée de la Vallée. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du projet d'aménagement de cœur de Village. Pendant la durée des travaux, la circulation sera interdite, sauf pour les riverains, les transports scolaires et la collecte des ordures ménagères. Ces travaux débuteront fin avril/début mai 2017 et dureront environ 6 semaines au cours desquelles les deux voies concernées seront fermées à la circulation successivement. La maîtrise d'œuvre est assurée par le syndicat intercommunal d'électricité du Loir et Cher. Pour toute information, vous pouvez contacter la mairie.

A cette occasion, les canalisations d'eau potable et les reprises de branchement seront assurées par le service technique municipal sous la direction de Monsieur Nicolas Cormier.

La rue des Plans d'eau, du chemin des Essivières à l'entrée de la baignade, va être refaite et financée par la communauté d'agglomération Territoires Vendômois, à la demande du conseil municipal. Ces travaux débuteront le 9 mai. Les aménagements de sécurité seront financés par la commune de Villiers-sur-Loir.

De plus, l'entreprise Pigeon reprendra les travaux de voirie réalisés, en 2016, rue du Coudray.

Enfin le conseil municipal investit dans le remplacement de 76 luminaires de type LED au cours des mois de mai et juin, de la rue du Coteau Saint-André à l'avenue du 11 novembre et des rues perpendiculaires. En outre, 23 lampes fluo seront remplacées sur différents points d'éclairage.